

# Organisation de l'accueil des élèves en cas d'absence d'un enseignant

## ou d'absence de ramassage scolaire

Selon le problème rencontré, le Conseil d'Ecole, sur proposition de l'équipe enseignante, a décidé d'organiser l'accueil des élèves du RPI du GAVEAUSSET de la manière qui suit :

- **Dans le cas où l'enseignant(e) ou son/sa remplaçant(e) ne serait pas à l'école à l'heure de début de la classe :**

Les enfants seront répartis par le biais du ramassage dans les autres écoles du RPI :

- les élèves d'ARAUJUZON iront à ARAUX accompagnés par la dame de service (et inversement selon l'enseignante absente)/ salle communale au besoin à ARAUX
- les élèves de BUGNEIN iront à AUDAUX avec la dame de service (salle de la cantine) et inversement

Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants dans tous les cas.

- **le midi**, les enfants mangeant à la cantine mangeront dans la classe d'accueil dans le lieu prévu à cet effet. Les enfants mangeant chez eux devront être récupérés dans leur classe d'accueil.

- **si le dispositif doit être poursuivi l'après-midi** par manque de remplaçant(e),

- après mangé, les élèves ne mangeant pas à la cantine devront être ramenés dans leur classe d'accueil.
- le soir, les enfants ne prenant pas le bus devront être récupérés dans leur classe d'accueil. Les autres prendront le ramassage scolaire normalement.

- **Si un(e) remplaçante arrive après le début de la classe**, les élèves seront ramenés dans leur classe par le service du transport scolaire qui sera prévenu au plus vite.

- **Dans le cas de modifications du ramassage scolaire (intempéries...) :**

Si un événement météorologique exceptionnel est annoncé dans l'après-midi et débute avant la fin de la classe, les enseignants essaieront d'avertir les parents de la situation par téléphone. L'enseignant responsable du RPI (MME BAGOLLE) avertira Monsieur le président du RPI DU GAVEAUSSET ( MR LANNES) qui lui-même se chargera d'avertir le transporteur des décisions. Les parents seront appelés à venir récupérer en priorité leurs enfants dans les écoles. Le ramassage pourra être anticipé pour les enfants qui peuvent être récupérés à la descente du bus. Tous les autres seront pris en charge par les services de garderie.

Si le ramassage scolaire est annulé le matin (neige, verglas, inondations...) :

- Dans la mesure du possible, il est recommandé aux parents de garder leurs enfants à la maison jusqu'au retour de conditions météorologiques plus favorables.
- Si cela ne peut être fait :
  - Seuls les élèves dont les enseignants sont présents seront accueillis.
  - Les services de cantine et de garderie pourront être assurés dans la mesure du possible/ selon les conditions ils pourront être annulés (se renseigner avec les enseignants présents)

Un document d'information expliquant ce dispositif sera distribué à chaque élève par le biais du cahier de liaison.

VALIDE AU CONSEIL D'ECOLE DU 17/10/2016

Les enseignants

Les représentants de parents d'élèves

Mr le président du syndicat